

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1717

présenté par

Mme Elimas, Mme Benin, Mme de Vaucouleurs, M. Hammouche, M. Isaac-Sibille, M. Mignola, M. Balanant, Mme Bannier, M. Barrot, M. Baudu, M. Berta, M. Bolo, M. Bourlanges, M. Bru, M. Cubertafon, Mme de Sarnez, Mme Deprez-Audebert, M. Duvergé, Mme El Haïry, Mme Essayan, M. Fanget, Mme Florennes, M. Fuchs, M. Garcia, Mme Jacquier-Laforge, M. Joncour, M. Lagleize, M. Lainé, M. Laqhila, Mme Lasserre, M. Latombe, M. Loiseau, Mme Luquet, M. Mathiasin, M. Mattei, Mme Mette, M. Michel-Kleisbauer, M. Millienne, M. Pahun, M. Frédéric Petit, Mme Maud Petit, Mme Poueyto, M. Ramos, M. Turquois, Mme Vichnievsky et M. Wasserman

ARTICLE 40

Après l'alinéa 7, insérer l'alinéa suivant :

« Un dispositif spécifique est proposé pour les cancers pédiatriques, selon des modalités définies par décret. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La mise en place d'un parcours de soin global après le traitement d'un cancer est une avancée majeure, qui permettra de mieux accompagner les patients dans leur guérison, et d'améliorer leur qualité de vie après la maladie.

Toutefois, les cancers pédiatriques présentent des spécificités par rapport aux cancers de l'adulte, lorsque l'on sait qu'un tiers des cancers pédiatriques n'existe pas chez les adultes et, inversement, plus de 80 % des cancers de l'adulte n'existent pas en pédiatrie. Des mesures spécifiques doivent donc être mises en place pour les enfants.

C'est l'objet de cet amendement.